



L a u s a n n e

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE LAUSANNE
1000 LAUSANNE**

Lausanne, le 20 mai 2011
EJE – E. 1/778 - mb

**Augmentation du compte d'attente pour l'extension du logiciel de gestion informatisée des
garderies à toutes les prestations d'accueil de jour des enfants**

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Le 15 avril 2010, la Municipalité a informé le Conseil communal qu'elle différerait la mise en œuvre d'une nouvelle politique tarifaire coordonnée afin de tenir compte aussi bien des nouvelles directives de la FAJE que de l'introduction d'un revenu déterminant unifié cantonal.

Les travaux préparatoires à la mise en œuvre de cette nouvelle politique tarifaire se poursuivent. Un compte d'attente de 25'000 francs a été ouvert par la Municipalité le 1^{er} novembre 2007 pour payer les coûts inhérents.

Une augmentation de ce compte d'attente à Fr. 50'000.- est aujourd'hui nécessaire pour permettre aussi bien de continuer les études visant à construire le modèle que prévoir les modifications du logiciel par la société informatique.

Le crédit qui sera demandé au Conseil communal par voie de préavis permettra de balancer ce montant.

Conformément à l'article 106 du Règlement du Conseil communal, nous avons soumis cette décision de principe à l'appréciation de votre Commission des finances, laquelle a rendu un préavis positif.

Nous vous remercions de prendre acte de la présente communication et vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire :

Christian Zutter

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch